

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1924)
Heft: 53

Artikel: Unification des statistiques économiques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889597>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les relations commerciales de la Suisse avec le Maroc.

La Chambre de Commerce de Saint-Nazaire, étudiant la création d'une ligne de navigation directe et régulière de ce port au Maroc, désirerait entrer en relations avec les maisons de commerce, établies en Suisse, qui s'intéresseraient aux échanges de marchandises entre le Maroc et la Suisse (importation et exportation). Les demandes de renseignements à ce sujet et les indications de produits susceptibles d'utiliser cette voie, peuvent être adressées à M. Francis Reverdin, Secrétaire de l'Association de la Suisse à la Mer, Genève, Ecole de Commerce. (Extrait du *Bulletin Commercial et Industriel suisse*.)

Locomotives Electriques Suisses à l'Etranger

Un certain nombre de lignes de réseau de Paris-Orléans sont déjà électrifiées et la transformation se poursuit avec rapidité; les unes après les autres, les grandes lignes vont être dotées du nouveau système de traction. A la fin de 1922, la Compagnie Paris-Orléans a commandé 200 locomotives électriques à marchandises et à voyageurs, 80 automotrices et 5 locomotives pour les essais de grandes vitesses. On annonce que les *Ateliers de construction d'Oerlikon* figurent parmi les fournisseurs les plus importants.

L'Exportation des Chocolats Suisses

Voici, d'après l'*Exportateur Suisse*, un tableau statistique des exportations des chocolats suisses :

, ANNÉE	Kg.	VALEURS en fr. suisses
1873.....	302.700	1.060.000
1880.....	348.600	1.222.000
1885.....	536.100	1.912.000
1890.....	681.400	2.133.297
1895.....	1.106.100	3.762.909
1900.....	3.140.200	10.846.994
1905.....	8.068.900	31.859.961
1910.....	11.555.700	41.408.668
1915.....	27.268.400	90.732.859
1919.....	18.555.100	114.680.504
1920.....	16.253.500	96.421.535
1921.....	11.887.780	57.608.662
1922.....	6.452.200	27.216.000
1923.....	6.771.000	26.277.000
1924 (six mois).	3.431.000	14.174.000

Le chômage en Suisse.

L'Office fédéral du Travail annonce qu'il ne publiera plus, comme il l'a fait jusqu'ici, de statistiques détaillées du chômage en Suisse. Il se bornera à publier un tableau mensuel des offres et demandes d'emploi. Le tableau qui vient de paraître indique que le chômage persiste, avec une certaine intensité, dans l'industrie textile, dans les arts graphiques, parmi les employés de commerce et d'administration, dans les transports, ainsi que dans les professions libérales et intellectuelles.

Statistique des sociétés anonymes en Suisse.

D'après le *Bulletin de statistique suisse*, publié à Berne par le Bureau fédéral de statistique, on comptait en Suisse, en 1923, 8.227 sociétés anonymes représentant un capital de 5.7 milliards de francs. Le nombre des sociétés s'est accru de 517 sur 1922 et le montant total des capitaux de 33 millions. Plus de la moitié de ces capitaux est dans le commerce et la banque, près d'un tiers dans l'industrie, le reste dans l'industrie du sol, les matières premières et les transports.

L'Association suisse des Banquiers.

Fondée en 1912, comptait à son début 316 membres représentant 159 banques et établissements de crédit. Elle compte aujourd'hui 533 membres, représentant 266 établissements financiers. Son rapport annuel est un recueil de renseignements très complet et particulièrement bien documenté.

L'émigration aux pays d'outre-mer.

La statistique établie par l'Office fédéral de l'émigration nous apprend que, durant le 1^{er} septembre de cette année, 1.658 personnes ont émigré dans des pays d'outre-mer. D'après les branches d'activité, les émigrants se répartissent entre l'agriculture, l'élevage du bétail, le commerce, l'administration publique, les lettres et les arts. C'est à la première catégorie qu'appartiennent le plus d'émigrants.

En 1923, le nombre des émigrants a été de 8,006. L'émigration a donc fortement diminué.

Unification des statistiques économiques.

La Société des Nations, en collaboration avec le Bureau International du Travail, travaille à l'unification des statistiques économiques sur la

base du rapport des experts gouvernementaux réunis à Genève, en décembre 1923, par les soins du B. I. T.

Les points de vue examinés sont : les approvisionnements, les statistiques régulières de la production, le recensement de la production, la classification des industries.

LES PROGRÈS DE L'INDUSTRIE DES MATIÈRES COLORANTES AUX ÉTATS-UNIS

L'industrie des matières colorantes n'existait pas aux Etats-Unis avant la guerre et, malgré le développement que l'arrêt des importations allemandes lui avait permis de prendre, de 1914 à 1919, beaucoup de gens, même en Amérique, ont cru que cette jeune industrie ne résisterait pas longtemps à la reprise de la concurrence allemande, suisse et italienne.

Les plus récentes statistiques montrent, au contraire, que l'industrie américaine fait d'incessants progrès au grand détriment de ses concurrents européens. Tant au point de vue des tonnages que des qualités produites, l'année 1923 a marqué de nouveaux records. Les usines ont pu fabriquer de nombreux produits jusqu'alors importés d'Allemagne et ce développement a coïncidé avec une réduction sensible des prix.

Le nombre des fabriques de produits colorants s'élève à 88, avec un tonnage total de 93 millions de livres (454 grammes) contre 64 millions en 1922 et à peine 25 millions en 1921.

Pour se rendre compte du chemin parcouru, il suffit de rappeler qu'en 1914 les Etats-Unis ne possédaient que sept usines, produisant un peu plus de 6 millions et demi de livres.

On attribue ce rapide développement :

1° A l'activité des industries textiles et des industries consommatrices;

2° A l'occupation de la Ruhr, qui a ralenti les effets de la concurrence allemande;

3° Au prix élevé des matières colorantes sur les marchés étrangers, relativement aux prix américains.

Les usines des Etats-Unis ont pu fabriquer, dans le courant de 1923, plus de cent colorants qui, auparavant, n'existaient pas sur le marché intérieur et qui sont particulièrement employés dans les textiles, la laque, etc.

La production des colorants à la cuve a atteint, en 1923, 1.700.000 livres contre 345.000 livres en 1921.

La consommation des colorants, aux Etats-

Unis, se trouve actuellement presque entièrement assurée (95 %) par la production indigène; aussi les importations sont-elles tombées de 800.000 livres par rapport à 1922 et de 1 million de livres en comparaison avec 1914.

Sur ces importations, la part de l'Allemagne est de 47 %, puis viennent la Suisse avec 23 %, l'Italie avec 12 % et la France avec 6 %.

INFLATION

Les partisans comme les adversaires de l'inflationisme liront avec un égal profit une petite brochure de 68 pages intitulée : *Changes dépréciés et assainissement monétaires*, dont l'auteur est le D^r Jean Lupold, fondé de pouvoirs de l'Union de Banques Suisses, à Zurich. Nous ajoutons que les adversaires de l'inflationisme prendront, à cette lecture, infiniment plus de plaisir que ses partisans.

Dans un premier chapitre, le D^r Lupold fait un exposé des causes et conséquences de l'effondrement du mark. Il montre ensuite ce qu'est exactement le mark-rente et quelles ont été les causes ainsi que les effets de son succès.

Le deuxième chapitre étudie la réforme monétaire en Russie, Lettonie, Esthonie, Lithuanie, Pologne, à Dantzig, en Autriche et en Hongrie.

La conclusion du D^r Lupold mérite d'être reproduite en entier :

« Les expériences désastreuses faites par les pays où l'inflation a été érigée pendant trop longtemps à l'état de principe peuvent servir d'avertissement à ceux qui seraient tentés de les imiter; lorsqu'un Etat a pris l'habitude de se procurer des ressources en recourant à la planche à assignats plutôt que de pratiquer une politique d'économies et d'augmenter ou d'intensifier les sources normales de recettes, il s'engage sur une pente qui finit fatalement par le mettre en présence d'une situation presque sans issue. Aussi toutes les tentatives d'avilir volontairement une monnaie, par exemple sous prétexte de favoriser les exportations, doivent-elles être résolument écartées; on sait que le franc suisse lui-même n'a pas été à l'abri de suggestions de ce genre. Nous avons la chance de posséder une monnaie qui a conservé toute sa valeur; c'est pour cela aussi que nous avons confiance dans l'avenir de notre économie nationale, un travail utile et fécond ne pouvant se concevoir sans l'existence d'un système monétaire sain et robuste. »